

LOGEMENT Chiffres de l'INSEE sur la jeunesse alsacienne

Les jeunes peinent à quitter le nid

L'Institut national des statistiques et études économiques (INSEE) a publié, hier, un rapport sur le parcours résidentiel des jeunes en Alsace.

L'Alsace est la troisième région la plus jeune de métropole, derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Le logement de ses jeunes est donc une question prioritaire pour la région. C'est pourquoi l'INSEE a réalisé une étude, parue hier, sur la situation d'hébergement des jeunes de 18 à 29, hors étudiants et apprentis.

Beaucoup de jeunes encore chez leurs parents

En 2011, ils sont quelque 210 500 dans cette catégorie, et un sur trois réside toujours au domicile de ses parents. Ce chiffre est stable depuis 2006, malgré la crise économique. On constate une différence entre les sexes : à 25 ans, 84 % des femmes ne vivent plus chez leurs parents pour 68 % des hommes. Les chiffres varient aussi en fonction des catégories socioprofessionnelles. 38 % des jeunes avec un emploi à durée limitée et 24 % avec un contrat sans limite vivent chez leurs parents, contre 50 % des jeunes inactifs, sans surprise. De plus, les ouvriers sont plus touchés par ce problème que les cadres et professions intermédiaires.

En Alsace, ceux qui ont réussi à quitter le nid habitent à 85 % en habitat collectif contre 72 % pour la moyenne nationale. Ceci est particulièrement vrai dans les grands pôles urbains, et pour les personnes seules et

les familles monoparentales. L'étude révèle également qu'en 2011, un ménage de jeunes sur dix habite dans un logement sur-occupé, c'est-à-dire un logement où il manque au moins une pièce.

Les jeunes achètent plus qu'ailleurs en métropole

La bonne nouvelle : 20 % des jeunes ménages sont propriétaires de leur logement en 2011, devant ainsi d'un point le reste de la métropole. Ils achètent autant d'appartements que de maisons, et cela plus tôt qu'avant. Pour certains, cela a été rendu possible grâce au prêt à taux zéro. En effet, 3 360 jeunes ménages ont bénéficié en 2011, soit 40 % du nombre accordé en Alsace. Concernant les locataires, les jeunes sont deux fois plus nombreux à résider dans le parc privé que les tranches d'âge supérieures.

Les aides disponibles

En 2013, 8 100 jeunes ont demandé un logement social en Alsace, soit 28 % de l'ensemble des dossiers. Ils étaient également 30 000 à toucher des aides au logement versées par la caisse d'allocations familiales (CAF) : 335 € par mois en moyenne pour une famille monoparentale, 275 € pour un couple avec enfant et 235 € pour un couple sans enfant.

Ceux qui se trouvent dans une situation très précaire peuvent avoir recours à la loi sur le droit au logement opposable (DALO). En 2013, 55 jeunes ont été relogés grâce à celle-ci.

MARIE PEREZ

PERSONNES ÂGÉES Une plateforme par Internet pour mieux gérer les demandes

Maison de retraite : s'inscrire plus facilement

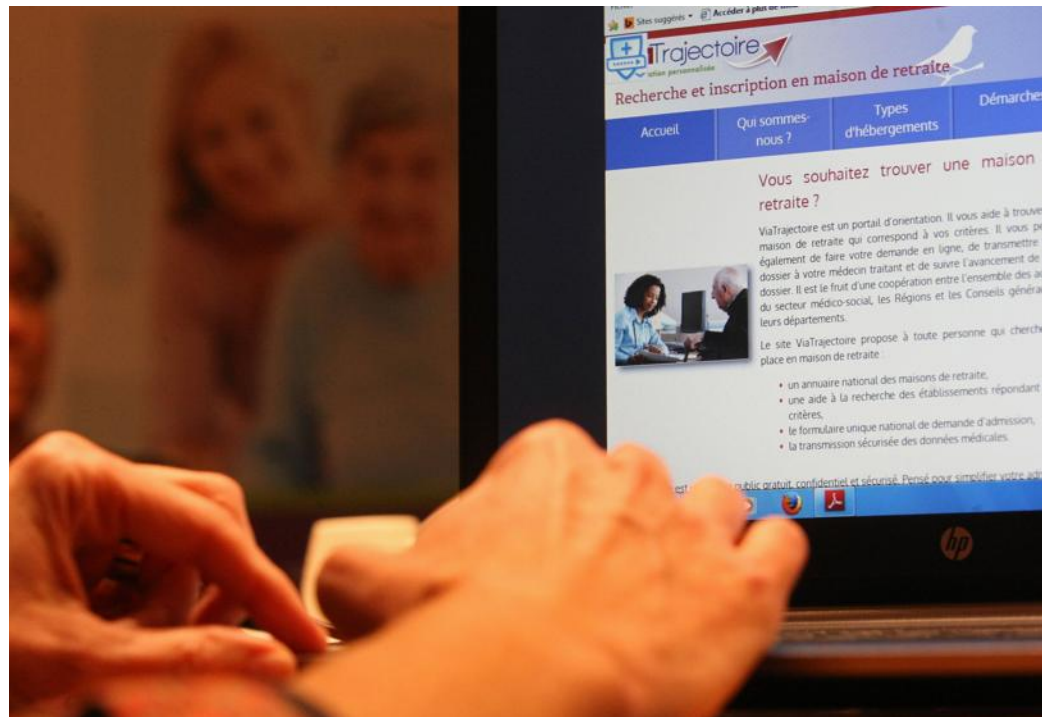
Mieux gérer les files d'attente, mieux évaluer les besoins, et surtout faciliter les démarches de demande de place en maison de retraite : l'outil ViaTrajectoire, en test en Alsace, déboule dans un univers où régnait encore le papier.

On y fait sa demande de place en maison de retraite un peu comme on cherche un hôtel sur une plateforme internet. Zone géographique, fourchette de prix, besoin d'un hébergement temporaire, de jour ou permanent, options de confort (internet, parc, chambres pour couples, accès aux cultes, animations, etc.)... Et à ces cases à cocher s'ajoutent les questions spécifiques liées aux EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : prise en charge d'Alzheimer, oxygène...

Mieux vaut se réinscrire par Internet, même si on l'a déjà fait sur papier

Tout cela, jusqu'au mois dernier, les demandeurs ou leurs familles le faisaient sur papier. Un dossier à remplir pour chaque établissement souhaité. Et dans chaque établissement, des classeurs où les demandes s'empilaient. « Maintenant, on peut envoyer son dossier en un clic à plusieurs EHPAD, plutôt qu'à chacun par courrier, explique le Dr Marie Dick, gériatre et chef du projet ViaTrajectoire, nom donné à la plateforme sécurisée d'inscription en maison de retraite, pour laquelle l'Alsace est région pilote.

Outre l'allègement et la simplification des démarches administratives et médicales (le médecin traitant du demandeur est contacté directement par email pour valider le volet médical), le systé-



ViaTrajectoire permet de s'inscrire plus facilement dans les 180 EHPAD et unités de long séjour alsaciens. PHOTO DNA - LAURENT RÉA

me permet « de raccourcir et fiabiliser les listes d'attente. Certaines chambres restent vides pendant trop longtemps » faute de trouver tout de suite quelqu'un qui soit toujours réellement en attente, poursuit la gériatre.

« La longueur des listes d'attente, pendant des années, ça n'a rien voulu dire. Là, on va avoir une vraie visibilité », se réjouit le directeur de l'EHPAD Béthel d'Oberhausbergen, hôte hier de

l'événement de lancement de ViaTrajectoire, en présence du président du conseil général du Bas-Rhin, Guy-Dominique Kennel. « Beaucoup de maires nous disent qu'il faut agrandir les EHPAD ou en construire de nouveaux. Je pense qu'on n'est pas encore allés au bout de l'optimisation de l'existant », estime ce dernier.

Pour ces raisons, il est fortement recommandé à ceux ayant déjà

envoyé des dossiers sur papier, et toujours en attente, d'en remplir à nouveau par internet. Avec, à la clef, « une simplification pour les patients, et une meilleure adéquation entre les attentes et les services des EHPAD », se réjouissait hier Laurent Habert, directeur général de l'Agence régionale de santé, partenaire du projet avec Alsace-santé. ■

ACB

www.viatrajectoire.fr

HOROSCOPE

Bélier 21/03 - 20/04
TRAVAIL : De l'énergie et des résultats. Vous avez des idées très audacieuses et des méthodes pour être très efficace. **AMOUR** : C'est agréable et tendre. Vous êtes capable de donner sans compter. **SANTÉ** : Très bonne.

Taureau 21/04 - 20/05
TRAVAIL : Mettez plus de clarté et de précision dans vos propos. On a parfois beaucoup trop de mal à vous comprendre. **AMOUR** : Des doutes vous tiraillent. Ne laissez pas la jalousie gâcher le climat de la journée. **SANTÉ** : Bonne forme générale.

Gémeaux 21/05 - 21/06
TRAVAIL : Des démarches bien menées. Vous savez exactement ce que vous voulez et jusqu'où vous pouvez aller. **AMOUR** : Présence appréciable d'amis. L'un d'entre eux vous surprendra agréablement. **SANTÉ** : Pas d'excès.

Cancer 22/06 - 22/07
TRAVAIL : Votre souci de bien faire est apprécié. Soyez néanmoins plus ferme dans vos actions. **AMOUR** : Des satisfactions d'ordre familial. Vos enfants ne seront pas étrangers au bon climat ambiant. **SANTÉ** : Nerfs à ménager.

Lion 23/07 - 22/08
TRAVAIL : Rien à signaler d'important. Une journée pour faire le point et pour mettre de l'ordre un peu partout. **AMOUR** : Moments d'heureuse félicité avec l'être cher. Vous vous sentirez extrêmement bien. **SANTÉ** : Moyenne.

Vierge 23/08 - 22/09
TRAVAIL : Des personnes à éviter. Elles ralentissent votre travail et vous desservent de façon bien ennuyeuse. **AMOUR** : Solo, sachez oser ! Lancez-vous sans trop vous poser de questions. **SANTÉ** : Bon tonus.

Balance 23/09 - 22/10
TRAVAIL : Vous n'êtes que peu emballé par les choix que l'on vous propose de faire. Ne vous lancez pas à la légère. **AMOUR** : Vous êtes entouré d'amis sincères et qui ne cessent de vous prouver leurs nobles sentiments. **SANTÉ** : Dents sensibles.

Scorpion 23/10 - 21/11
TRAVAIL : Ne vous laissez pas influencer. Vos décisions doivent être prises avec objectivité. **AMOUR** : Des petits malentendus sans importance sont à attendre. Finalement, tout s'arrangera très vite en fin de journée. **SANTÉ** : Buvez plus d'eau.

Sagittaire 22/11 - 20/12
TRAVAIL : Ne modifiez pas vos plans. Cantonnez-vous dans une certaine ligne de conduite en suivant une stricte discipline. **AMOUR** : Vous êtes trop agressif. Vos relations avec les autres vont donc beaucoup en souffrir. **SANTÉ** : Mangez léger.

Capricorne 21/12 - 19/01
TRAVAIL : Ne vous enfermez pas dans votre cuirasse. Vos partenaires professionnels n'ont pas forcément tort. **AMOUR** : Vous savez où trouver le réconfort et c'est déjà formidable. Profitez-en ! **SANTÉ** : Rien à signaler.

Verseau 20/01 - 18/02
TRAVAIL : Vous avez envie de changement ? Alors posez-vous les bonnes questions et lancez-vous ! **AMOUR** : Vous n'êtes pas le centre du monde ! Acceptez donc de partager le haut de l'affiche avec les autres ! **SANTÉ** : Bonne.

Poissons 19/02 - 20/03
TRAVAIL : Vous occupez une position enviable. Protégez-la et consolidez-la ! **AMOUR** : Ne cherchez pas à épater. Soyez et restez vous-même, car vous disposez de suffisamment de qualités pour séduire. **SANTÉ** : Faites du sport.

CONSOMMATION

Astuces de professionnels

Le marché de l'immobilier est mal en point. Certains diront que c'est le bon moment pour acheter. Mais en période d'incertitude, la décision n'est pas toujours facile à prendre. La revue *Le consommateur d'Alsace*, publiée par la Chambre de consommation d'Alsace, a mené l'enquête.

DANS LA PROFESSION, c'est le pessimisme qui prévaut. En 2014, selon elle, il s'est vendu environ 70 000 logements en France, soit quasiment la moitié de ce qui se vendait au moment de la mise en place de la loi Scellier (2009) ! Autant dire que c'est la douche froide pour un grand nombre de promoteurs.

La situation en Alsace

Et les chiffres de la CEBTP Alsace (cellule économique du bâtiment et des travaux publics d'Alsace) confirment ce pessimisme. Ainsi, concernant les logements collectifs et les maisons, sur une année glissante (juillet 2013/juillet 2014), on compte 6 711 mises en chantier, ce qui représente un recul de 25 % par rapport à l'année précédente. Sur la maison individuelle, la baisse est de 18 % (2 952 mises en chantier) et sur le logement collectif, la chute est de 30 % (3 759 mises en chantier).

Fort de ces chiffres, le particu-



DOCUMENT REMIS

lier doit-il se lancer dans un achat ? Réponse de Gérard de Grandi, directeur régional de Promogim : « Un professionnel aura toujours tendance à répondre oui ! Mais le fait que les taux actuels du crédit soient si bas abonde dans ce sens. De plus, avec la morosité ambiante, le marché de l'immobilier est à la baisse. Une chose est sûre, en ce moment, étant donné les prix pratiqués, certains promoteurs vendent à prix coûtant pour faire tourner leurs structures. »

Baisser le nombre de mensualités ?

Et c'est vrai, avec la baisse du prix de l'argent, les taux d'emprunt n'ont jamais été aussi bas. Si vous avez obtenu votre prêt il y a quelques années, de

l'avis de tous les professionnels spécialisés dans le courtage, il est temps de le renégocier, surtout si ce taux est supérieur à 3,5 %.

Au moment de renégocier le taux de votre emprunt, la question de savoir s'il vaut mieux baisser le nombre de mensualités ou le montant de celles-ci va se poser. Selon Maël Bernier, directrice de la communication de « meilleurstaux.com », tout dépend de votre priorité. « On peut choisir de diminuer le montant des mensualités, si on souhaite regagner un peu de pouvoir d'achat tous les mois pour de multiples raisons (naissance à venir, nouveaux impôts, dépenses supplémentaires...). Si en revanche, la

mensualité est tout à fait supportable pour le foyer, dans ce cas, autant rester sur un montant équivalent et diminuer la durée. Car, en gardant des mensualités équivalentes, la durée étant plus courte, le coût des intérêts est beaucoup moins élevé. » ■

RICHARD NICOLINI

Extrait du dossier de la revue *Le consommateur d'Alsace* n° 220 (janvier-février 2015) actuellement en vente en kiosque.

Chambre de consommation d'Alsace. ☎03 88 15 42 42 (Bas-Rhin) ☎03 89 33 39 79 (Haut-Rhin) www.cca.asso.fr service.juridique@cca.asso.fr

POURQUOI DE MEILLEURS TAUX CHEZ UN COURTIER ?

Maël Bernier, directrice de la communication de « meilleurstaux.com » : « Notre pouvoir de négociation s'appuie sur deux piliers. Tout d'abord, nous sommes des « apporteurs d'affaires ». Donc, nous gérons de nombreux dossiers. Conséquence, notre pouvoir de négociation, dans 90 % des cas, est bien plus important qu'un client « tout seul ». Nos conditions de prêts sont, au départ, entre 0,20 % et 0,30 % en dessous des taux affichés. Il faut bien comprendre que lorsque nous présentons dix dossiers, si trois sont « très bons », cinq « moyens » et deux un peu « moins bons », on va convaincre la banque de prendre également les moins bons parce que nous lui en apportons trois « très bons ». Ensuite, nous savons, en temps réel, le nombre de dossiers que chaque banque a en traitement. Une banque de l'Est de la France en recherche de dossiers sera plus encline à « baisser ses prix » qu'une autre qui en aura, à un moment donné, en « sur-nombre ». Ce type d'information n'est pas accessible au client lambda. »